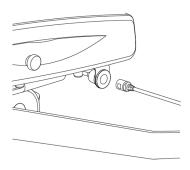
ZenSo E-move

Le fauteuil relax ZenSo E-move est équipé d'un dossier et d'un repose-jambes réglables électriquement. <u>La batterie</u> est intégrée de manière sécurisée dans la partie inférieure du fauteuil.

ZenSo avec batterie intégrée

La batterie du fauteuil ZenSo E-move est intégrée de manière sécurisée dans la partie inférieure du fauteuil relax. Une batterie fixe a été choisie délibérément, car elle offre plusieurs avantages écologiques et en matière de sécurité:

- 1. Le chargeur se connecte via une connexion magnétique, ce qui permet d'éviter les risques liés au déplacement du fauteuil ou aux chutes.
- Cette connexion magnétique déconnecte immédiatement le fauteuil du réseau lorsqu'il est déplacé ou si quelqu'un trébuche sur le câble. Elle est située sur le côté gauche du fauteuil, sous les accoudoirs.



- 3. Étant donné que la batterie est fixe et ne doit pas être retirée pour la recharge, il n'y a aucun risque de chute lors de la manipulation. En cas de choc important, comme une chute, la batterie doit être remplacée en raison du risque d'auto-inflammation.
- 4. Grâce à la batterie fixe, il n'est pas nécessaire de la retirer ni de la transporter jusqu'à un point de recharge, ce qui améliore l'efficacité. Cela évite également la nécessité d'utiliser deux batteries par fauteuil.

Type de batteries

Vous pouvez choisir entre une batterie d'une capacité de 1.800~mAh ou 4.000~mAh.

- Batterie 1.800 mAh: selon le type de mouvement (dossier, repose-jambes) et la charge, cette batterie peut fournir environ 40 minutes d'alimentation à une intensité de 3A (environ 65 cycles de fonctionnement du fauteuil relax ZenSo E-move). En usage normal, le fauteuil est rechargé chaque semaine.
- Batterie 4.000 mAh: selon le type de mouvement (dossier, repose-jambes) et la charge, cette batterie peut fournir environ 120 minutes d'alimentation à une intensité de 3A (environ 195 cycles de fonctionnement du fauteuil relax ZenSo E-move). En usage normal, le fauteuil est rechargé toutes les 2 à 3 semaines. En cas d'utilisation moins fréquente, il est recommandé de le recharger tous les 2 mois.

Garantie

La période de garantie batteries Li-ion est de 3 ans. La durée de vie de la batterie en usage normal est d'au minimum 7 ans.

